

## Éléments signalétiques et administratifs

Situation administrative		
Nom d'usage de l'aménagement	Aménagement de la forêt domaniale de La Ronce	
Catégorie de propriétaire	Etat	
Numéro du ou des départements de situation	27 - EURE	
N° ONF de la région nationale IFN de référence	Plateaux de Neubourg, Saint-André et Drouais	
DRA ou SRA de référence	Haute-Normandie	
Période d'application		année
Année début aménagement		2023
Année échéance aménagement		2042
Détail des forêts aménagées		
Dénomination	Identifiant national de la forêt	Surface cadastrale
la ronce	F10261Q	139,7248
Surfaces de l'aménagement		
Surface cadastrale	139,7248 ha	
Surface retenue pour la gestion	139,72 ha	
Surface boisée en début d'aménagement	138,36 ha	
Surface en sylviculture de production	124,77 ha	
Surface hors sylviculture de production	14,95 ha	

## La forêt dans son territoire

Surfaces des fonctions principale par niveau d'enjeu	surface (pour chaque ligne, partition de la surface totale retenue pour la gestion)				
	Sans objet	faible ordinaire local	moyen reconnu	enjeu fort	Total réparti
Fonctions principales	Sans objet	faible	moyen	fort	140
Production ligneuse	sans objet 15	faible 18	moyen 66	fort 41	140
Ecologie		ordinaire	reconnu 140	fort	140
Paysage, accueil, eau potable		local	reconnu 140	fort	140
Protection contre les risques naturels	sans objet 140	faible	moyen	fort	140

Cadre réglementaire	surface concernée
Forêt de protection (foncière)	0 ha
Coeur de parc national	0 ha
Réserves naturelles nationales ou régionales	0 ha
Réserve biologique intégrale (RBI)	0 ha
Réserve biologique dirigée (RBD)	0 ha
Arrêté de protection de biotope	0 ha
Site classé	0 ha
Monuments historiques inscrits	
Monuments historiques classés	
Périmètres rapprochés et immédiats de captages	0 ha

Eléments du territoire orientant les décisions	surface concernée
Aire d'adhésion de parc national	0 ha
Parc naturel régional	0 ha
Charte Forestière de Territoire	0 ha
Natura 2000 habitats (ZSC)	36 ha
Natura 2000 oiseaux (ZPS)	
ZNIEFF de type I	18 ha
ZNIEFF de type II	140 ha
Unités de conservation in situ des ressources génétiques	
Mesures de compensation environnementale en cours	
Contrats Natura 2000 en cours	
Plan de prévention des risques naturels prévisibles	
Plan de prévention des risques incendie	
Zone de rétention eau	
Réserve nationale de chasse	
Pastoralisme	

Eléments qui imposent des adaptations de gestion	
Menaces fortes	surface concernée
Problèmes sanitaires graves	46 ha
Déséquilibre grande faune / flore	
Incendies	
Problèmes fonciers limitant les possibilités de gestion	
Présence d'essences peu adaptées au changement climatique	140 ha

Eléments imposant des mesures particulières	surface concernée
Difficultés de desserte limitant la mobilisation des bois	
Sensibilité des sols (tassement: sites toujours très sensibles)	40 ha
Protection des eaux de surface (ripisylves, étangs, cours d'eau)	1 ha
Protection du patrimoine culturel et mémoriel	
Peuplements classés matériel forestier de reproduction	5 ha
Pratique de l'affouage	
Dispositifs de recherche	
Importance sociale ou économique de la chasse	

Autres éléments impactant fortement la gestion de la forêt (aéroport, relais hertzien, mitraille, droits d'usage, dégâts tempête...)	surface concernée
Espace naturel sensible de l'Eure	140 ha



## Décisions d'aménagement

Essences présentes dans la forêt	Pourcentage de la surface boisée
Bouleau	1
Charme	2
Chêne indigène	57
Châtaignier	21
Chêne pubescent	2
Douglas	3
Erable champêtre	1
Frêne	2
Hêtre	4
Merisier	2
Pin laricio	1
Pin noir divers	1
Pin sylvestre	2
Tilleul	1
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>

Traitements sylvicoles	surface concernée	surface aménagement passé
Futaie régulière dont conversion en futaie régulière	0,00	145,10
Futaie par parquets dont conversion en futaie par parquets	0,00	
Futaie irrégulière dont conversion en futaie irrégulière	124,77	
Futaie jardinée dont conversion en futaie jardinée	0,00	
Traitement mixte (méthode combinée, parquets et bouquets)		
Taillis (T)	0,00	
Taillis-sous-futaie (TSF)	0,00	
Attente sans traitement défini	0,00	
hors sylviculture	14,95	
<b>TOTAL</b>	<b>139,72</b>	

surface égale à surface retenue pour la gestion

Essences principales objectif et critères d'exploitabilité					
Essences principales objectif	précisions	surface en sylviculture	% de la surface en culture	age exploitabilité	diamètre exploitabilité
Alisier torminal		2.5	2,0		50
Chêne sessile		74.96	60,1		70
Châtaignier		24.95	20,0		55
Chêne pubescent		11.23	9,0		50
Cormier (sorbier domestique)		2.49	2,0		50
Douglas		3.65	2,9		65
Erable plane		2.49	2,0		60
Tilleul à petites feuilles		2.5	2,0		50
<b>TOTAL</b>		<b>124,77</b>			

surf. égale à (surface en sylviculture de production) - (surf. en attente sans traitement défini)

#### CHOIX DE RENOUVELLEMENT

F. régulière : surface du groupe de régénération (GR)	0,00 ha
F. parquets : surf. cumulée des parquets à renouveler	0,00 ha
Surface à reconstituer ou prévue à boiser (c'est à dire sans coupe)	0,00 ha
Surface moyenne annuelle à passer en coupe T ou TSF	0,00 ha
Surface moyenne annuelle à passer en coupe FIRR ou FJ	13,00 ha

Engagement environnemental lié au maintien de vieux bois		Surface (ha)
Surfaces en vieillissement	Ilots de vieillissement (groupe ILV) : partie boisée	10,06 ha
	RBD : surf. boisée avec maintien de Très Gros Bois	0,00 ha
	<b>Total vieillissement</b>	<b>10,06 ha</b>
Surfaces en sénescence	Ilots de sénescence (groupe ILS) : partie boisée	4,14 ha
	RBI : surf. boisée (prise en compte dans la limite de 500 ha)	0,00 ha
	Autres surf. boisée hors sylviculture sur le long terme	5,11 ha
	<b>Total sénescence</b>	<b>9,25 ha</b>

Compatibilité gestion proposée et objectifs Natura 2000	résultat expertise
Natura 2000 : Niveau de compatibilité docob et gestion préconisée	Existence d'un DOCOB ; l'aménagement est compatible avec le DOCOB et ne génère pas d'effet notable dommageable

## Récoltes et bilan financier

Production biologique estimée		
Production en m3/ha/an sur surface en sylviculture	5,5	m3/ha/an
Récoltes prévisibles sur la durée d'aménagement		
en m3/ha/an sur surface en sylviculture de production :	5,0	m3/ha/an